

# JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et non chargés par les envoyeurs. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

**Rédacteur en chef :**  
**A. SCHNÉGAN**  
Ancien député du Bas-Rhin



**ANNONCES ANGLAISES**  
30 c. la ligne.

PRIX DE L'ABONNEMENT			
Ville de Lyon... . . . .	Trois mois : 10 fr.	Six mois : 20 fr.	Un an : 40 fr.
Département du Rhône	11 fr.	22 fr.	44 fr.
Département limitrophes	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Autres départements...	13 fr.	25 fr.	48 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.			

**LES ABONNEMENTS**  
partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**Gérant :**  
**C. BENOIT-GONIN**  
Imprimerie de M. Storch, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre de l'écrivain.

**Lyon, le 17 Août**

Il semble que déjà les résultats immédiats de l'entrevue de Frohsdorf aient trompé les espérances qu'on avait, un peu prématurément d'ailleurs, fondées sur cette reconnaissance des deux branches de la maison de Bourbon. « La royauté est faite », s'écriaient les légitimistes, au lendemain de l'entrevue de Frohsdorf. « La royauté se fera », répétaient les orléanistes, un peu marris de l'abdication de leur prince, mais bien convaincus que, si jamais la France restaurait une monarchie, ce ne pourrait être qu'une monarchie constitutionnelle.

L'état des esprits et les tiraillements qui se produisent montrent suffisamment que l'entreprise offre plus de difficultés que ne paraissent le supposer les meneurs des deux partis. Les légitimistes n'ont, il est vrai, renoncé à aucune de leurs prétentions, et dans leur foi ardente, ils ne paraissent pas douter que, s'il faut un miracle pour remplacer le comte de Chambord sur le trône de ses pères, ce miracle se fera un jour et à l'heure voulus. Les orléanistes, plus préoccupés du côté humain de la question, s'efforcent de chercher une solution qui puisse satisfaire à la fois les intérêts de leur parti, et concilier l'honneur de leurs chefs avec les vœux légitimes de la nation. Prudents par-dessus tout, ils s'attachent dans leurs journaux, à démontrer la nécessité de maintenir à l'abri de toute atteinte le parti du 24 mai, qui leur permet de poursuivre, sans être inquiétés, leurs desseins particuliers.

Cette double préoccupation des monarchistes constitutionnels se trahit dans le langage que tiennent les divers organes de la presse qui passent pour recevoir les confidences des notabilités de l'orléanisme. C'est ainsi que le *Français*, dans un article très-remarquable, disait hier « qu'il fallait, sans demeurer inactif, ne rien précipiter, qu'il impatient ce bruyant, les exagérations triomphantes pouvaient être sans inconvénient. » Il ajoutait « qu'en donnant aujourd'hui toutes les difficultés comme résolues, on risquait de préparer à l'opinion imprudemment surexcitée des déceptions fâcheuses, d'amener ainsi des récriminations, des dédagagements, et de dégoûter l'opinion de solutions plus modestes auxquelles elle pourrait être encore obligée de se résigner au moins temporairement ».

Il ne paraît pas téméraire de conclure de ce langage du *Français*, que tout le bruit fait autour de l'entrevue de Frohsdorf n'a guère fait avancer les affaires des monarchistes, et si l'on pouvait conserver quelques doutes à cet égard, il suffirait d'examiner l'attitude de certains organes de la presse départementale, qui passent, eux aussi, pour s'inspirer auprès de personnages importants, dont le rôle actif dans les menées fusionnistes n'est un mystère pour personne.

Le *Courrier de la Gironde*, entre autres, soutient depuis quelques jours une thèse qui doit être singulièrement désagréable aux légitimistes purs et leur donner à réfléchir sur le caractère de soumission absolue attribué à la démarche du comte de Paris. Cette thèse est celle-ci : pour faciliter l'œuvre de la restauration monarchique, l'abdication du comte de Chambord est de toute nécessité. « Un des plus grands mal-

heurs pour une nation, écrivait hier le *Courrier de la Gironde*, étant d'avoir deux dynasties, il faut louer tous les efforts généreux qui tendent à fonder ces deux dynasties en une seule. Aucune preuve de plus pur patriotisme ne saurait être donnée à un pays, mais dans le cas qui nous occupe, notre sentiment est que la démarche, qui honore le caractère si scrupuleux du comte de Paris, ne fera pas faire un pas sensible à la monarchie. Que l'on suppose, au contraire, un acte équivalent de la part de M. le comte de Chambord, et la monarchie est faite par cela même. »

Pourrait offensé de l'orléanisme pourrait bien être pour quelque chose dans la déclaration que publie la *Presse*, dont les attaches avec le cabinet sont connues. On trouvera plus loin la conclusion de l'article dont il s'agit, et où il est dit que M. le duc de Broglie « est et demeure le vice-président du ministère du 24 mai », c'est-à-dire qu'il n'entend accepter aucune responsabilité dans les agissements des divers partis que la coalition compte dans ses rangs. L'irritation, de jour en jour plus manifeste des bonapartistes, n'a pu qu'encourager encore, on le comprend, M. le duc de Broglie, à laisser dire au pays que le gouvernement se désintéresse entièrement de tout ce qui pourra être tenté, en dehors de perturbations matérielles, bien entendu, par les adversaires du régime républicain.

En se renfermant ainsi dans ce rôle de gardien de la paix publique, le ministère ne peut cependant fermer volontairement les yeux sur le mouvement qui s'opère dans l'opinion. Il affirme n'être pour rien dans ces propagandes effrénées dont le but est le renversement de la République; le pays ne demande pas mieux que d'en recevoir l'assurance. Cependant qui pourrait nier que le malaise des esprits ne se soit considérablement accru depuis quelque temps? Tout le monde sent que, dès la rentrée des vacances, une redoutable partie va se jouer à l'Assemblée, et tout le monde sait que l'enjeu de cette partie n'est autre que l'avenir de la France.

Faut-il donc s'étonner qu'en présence des rigueurs dont l'administration se montre prodigue à l'égard de la presse républicaine, l'opinion publique s'inquiète et s'alarme, dans une certaine mesure, de tous les bruits mis en circulation par la presse monarchique? Le gouvernement ne comprend-il pas que, devant cet inconnu qui nous menace, les transactions s'arrêtent, le commerce hésite, les grands travaux sont interrompus. C'est là, du moins, ce que des renseignements dignes de foi nous permettent de craindre pour un avenir peu éloigné. N'a-t-on pas déjà parlé, comme d'un palliatif nécessaire, de la prorogation des pouvoirs du président de la République? Mais c'est là une solution nécessairement subordonnée à la reprise des travaux parlementaires.

D'ici là, s'il le veut, le gouvernement peut rassurer tous les intérêts et sauvegarder tous les droits. Douze élections sont à faire, que le pays soit consulté. Nous n'entrevoions pas, pour notre part, d'autre solution que celle-ci, qui a été déjà plus d'une fois indiquée.

Le devoir d'un gouvernement n'est-il pas, en effet, de s'enquérir de l'état des esprits, de consulter l'opinion, d'y conformer sa politique? Prétendre plier une nation à un autre régime que celui qui ressort des traditions et des besoins des sociétés modernes, c'est cou-

rir au-devant de nouveaux désastres.

Quelles que soient donc les réserves derrière lesquelles s'abrite le gouvernement, les trois mois qui vont s'écouler engageront forcément sa responsabilité devant le pays. Puisse-t-il le comprendre et agir selon le vœu de la majorité des électeurs!

## INFORMATIONS POLITIQUES

Les bonapartistes ont voulu faire du 15 août un pendant au 5 août. On verra par le compte-rendu que nous donnons plus loin du pèlerinage de Chiselhurst que cette dernière manifestation n'est pas de nature à causer un grand émoi dans le pays.

Les discours du fils de Napoléon III que le parti appelle maintenant Napoléon IV semblent destinés à être exploités par les bonapartistes que les événements pressent d'agir.

On sait déjà que le prince a dû seul recevoir officiellement les visiteurs et que les visites à l'ex-impératrice n'ont eu qu'un caractère de courtoisie officieuse.

On veut faire entendre ainsi que le jeune fils de Napoléon III doit être dès aujourd'hui considéré comme majeur et comme unique dépositaire du principe impérial.

Il y a une autre raison plus secrète de cette façon de procéder : bon nombre de bonapartistes voient d'un œil inquiet les tendances ultramontaines de l'ex-impératrice; ils craignent que cette réputation de catholicisme ne nuise aux intérêts du parti et surtout ne favorise les visées personnelles du prince Napoléon au quel on prête l'intention de prononcer en Corse un discours très-nettement anti-clérical.

On espère parer ce danger en présentant le prince impérial comme entièrement affranchi de la tutelle maternelle et n'obéissant qu'à ses propres inspirations.

Quoi qu'il en soit le pays sait à quoi s'en tenir sur ce que l'on peut espérer de la dynastie napoléonienne et c'est en vain que Napoléon IV a rappelé cette devise de son père dont nous connaissons les résultats :

« Tout pour le peuple et par le peuple. »

Le peuple répondra : « chacun pour soi, » et il le sagement.

Revenons à la fusion. La *Presse*, dans un article de son rédacteur en chef M. Robert Mitchell, nous explique quelle va être maintenant l'attitude du gouvernement :

« M. le duc de Broglie est et demeure le vice-président du ministère du 24 mai. »

« En cette qualité, il exécute les décisions de l'Assemblée nationale et discute avec elle les propositions émanant de l'initiative parlementaire. »

« Au mois de novembre prochain, M. Durafour proposera la proclamation de la République; il est possible qu'un nombre de députés réclame, de son côté, la restauration de la monarchie; le cabinet fera connaître son avis, et l'Assemblée nationale appréciera. »

« Mais si la majorité conservatrice du 24 mai était remplacée, soit par une majorité purement républicaine, soit par une majorité purement royaliste, le ministère se retirerait sans aucun doute et solliciterait un nouveau mandat de la confiance du parlement. »

L'évêque d'Orléans est parti pour Vienne; un certain nombre de députés, appartenant à la droite et au centre droit, ne tarderont pas à le rejoindre.

L'événement assure que Mgr Dupanloup est chargé de traiter avec le comte de Chambord les questions politiques qui auraient été laissées à l'écart lors de l'entrevue des deux princes.

Il est également question du prochain départ des ducs d'Audiffret-Pasquier et Decazes.

Ce dernier serait, aussitôt son retour, nommé ambassadeur à Londres.

Chaque jour qui s'écoule fait de nouveaux vides parmi les députés de la droite; si la moralité qui les frappe continuait dans les mêmes

proportions, la majorité pourrait bien se trouver déplacée à la rentrée de la Chambre.

M. de Rincquesent, député du Pas-de-Calais, vient de succomber après avoir longtemps souffert d'une maladie d'estomac. A peu près aussi inconnu dans son département que MM. Fouler de Reiningue et Dussaussoy, il a dû au hasard des élections de février 1871 d'être envoyé à l'Assemblée nationale.

Bien qu'il fût aussi fervent catholique que monarchiste exalté, M. de Rincquesent n'a jamais parlé ni fait parler de lui à la Chambre. Sa mort porte à treize le nombre des sièges vacants.

Recapitulons :

Aube. — M. Lignier, démissionnaire.

Aude. — M. MM. Brousses et de Guiraud, démissionnaires.

Finistère. — M. le comte de Tréveneuc et M. le comte de Legge, démissionnaires.

Loire. — M. Dorian, décédé.

Nièvre. — M. Turigny, élection annulée.

Pas-de-Calais. — M. de Rincquesent, décédé.

Puy-de-Dôme. — M. Moulin, décédé.

Haute-Saône. — M. le duc de Marmier, décédé.

Seine-et-Oise. — M. Vitet, démissionnaire.

Seine-et-Marne. — M. de Jouvencel, démissionnaire.

Guadeloupe. — M. Rollin, démissionnaire.

On attend avec curiosité la session des conseils généraux, qui va s'ouvrir demain lundi.

Les choix pour la présidence pourront fournir quelques indications sur les préférences politiques de ces assemblées départementales. On compte aussi, pour être renseigné à ce sujet, sur les discours d'ouverture et de clôture.

La loi de 1871 interdisant les conseils généraux de se mêler de politique; mais, vu la gravité de la situation, il semble difficile que les prescriptions de cette loi soient complètement observées et que la plupart des conseils ne fassent pas connaître, indirectement au moins, leur opinion sur la question de république ou de monarchie.

L'empereur d'Allemagne a adressé la lettre suivante au général de Manteuffel à l'occasion de l'évacuation du territoire français par les troupes allemandes :

« Après avoir participé aux exploits de la dernière guerre, les troupes d'occupation ont eu à faire preuve en France d'un grand tact militaire et d'une discipline exemplaire. Cette tâche a été remplie par les troupes d'une façon qui me donne, à ma très-grande joie, l'occasion de leur exprimer, à leur retour, ma parfaite reconnaissance. Je vous charge d'en faire part aux généraux, aux officiers, aux employés et aux soldats des troupes en question et d'exprimer, en particulier, aux commandants des divisions qui rentrent en ce moment dans leurs foyers, toute la satisfaction que m'inspire la façon dont ils ont rempli leurs fonctions dans une situation si difficile, et de leur transmettre mes remerciements pour l'ordre parfait qui a toujours régné dans les troupes qu'ils ont eu à commander. »

Coblentz, le 27 juillet 1873.

« GUILLAUME. »

Nous traduisons les renseignements suivants, transmis de Berlin à la *Gazette de Strasbourg* :

« Le capitaine Werner vient d'être nommé directeur supérieur des chantiers de Wilhelmshaven, poste occupé antérieurement par le capitaine Przewoski. »

« On sait que ce dernier a été appelé à remplacer le capitaine Werner dans le commandement de l'escadre allemande de la Méditerranée. »

« S'imaginant que la nomination du capitaine Werner au poste de Wilhelmshaven équivalait à une disgrâce, ce serait se tromper; cette nomination, dans les circonstances ordinaires, est même une distinction. Une rémunération spéciale est attachée au poste. »

Le *Courrier de Bayonne* du 15 annonce que le sémaphore de cette ville signalait, le 14, vers 5 heures, à l'ouest, à 3 milles au large au plus, une corvette qui semblait être en croisière. A 7 heures on vit paraître un vapeur de commerce

ayant à sa cerne le pavillon espagnol. Bientôt une embarcation se détacha de la corvette et accosta le vapeur qui aussitôt fit disparaître les couleurs espagnoles pour les remplacer par son pavillon véritable, le pavillon britannique. A son tour, la corvette qui portait le pavillon espagnol, le descendit pour hisser le pavillon espagnol. A 8 heures 1/2, celle-ci prit à la remorque le navire anglais, qui était, assure-t-on, chargé de contrebande de guerre et faisait route vers les côtes d'Espagne.

Depuis ce moment, dit la même feuille, on prévoit un échange de notes diplomatiques entre le cabinet espagnol et les gouvernements anglais et français : de la part de l'Angleterre, parce que la corvette de guerre espagnole a pris indûment les couleurs anglaises qui ne lui appartiennent pas, et de la France parce que la capture du vapeur anglais a eu lieu dans la juridiction des eaux françaises.

### UNE CORRESPONDANCE DE BIARRITZ

On se souvient d'une note de l'agence Havas qui établissait la situation de neutralité absolue du gouvernement français, touchant les affaires d'Espagne. Cette note, à qui on se plut à attribuer une origine officielle, fut accueillie du public avec une grande faveur. Elle semblait en effet venir juste à point pour démentir le bruit assez répandu que le cabinet de Broglie pouvait n'être pas éloigné de reconnaître aux carlistes la qualité de belligérants. Ce qui avait pu donner à ces bruits quelque fondement, c'était, on ne l'ignore pas, le vœu plusieurs fois exprimé, au moins imprudemment par une certaine presse, que cette reconnaissance fût admise par le gouvernement français.

L'opinion s'était justement émue de ces dangereuses sollicitations, mais elle se trouva pleinement rassurée par la publication de la note en question qui établissait de la manière la plus formelle l'intention de n'intervenir en aucune façon dans les événements de la Péninsule, ainsi que de remplir à l'égard du gouvernement espagnol toutes les prescriptions imposées par l'état de neutralité et les relations de bon voisinage.

On ne saurait supposer que ces prescriptions aient pu un seul instant être oubliées. Ce serait accuser le cabinet d'une très-repréhensible négligence, sinon même en question sa loyauté.

Nous ne pouvons donc nous expliquer les plaintes qui se renouvellent de l'autre côté des Pyrénées, au sujet d'infractions qui se produiraient fréquemment, sur notre frontière, aux règles de la neutralité. Une correspondance adressée de Biarritz au *Journal des Débats*, donne sur ce point certains renseignements que nous nous refusons obstinément à accepter comme authentiques, et nous ne doutons pas qu'ils ne soient prochainement l'objet d'un démenti officiel.

Nous ajoutons d'autant plus d'importance à ce qu'on réponde aux allégations de cette correspondance, qu'elle est publiée par un des organes les plus accrédités et les plus justement estimés de la presse française; ce n'a jamais été à la légère que le *Journal des Débats* a publié des documents d'un caractère aussi grave.

Les observations par lesquelles le correspondant termine sa lettre nous paraissent, il faut le dire, des plus politiques et des plus sensées, et nous nous y associerions absolument, si leur auteur n'avait été, comme nous aimons à le croire, induit en erreur sur les faits qui, d'après lui, les ont motivées.

Voici la lettre du correspondant du *Journal des Débats*.

On nous écrit de Biarritz, le 12 août :

« Une note communiquée par l'agence Havas constate que l'attitude du gouvernement français est attaquée de l'autre côté des Pyrénées — aussi bien par le parti monarchiste que par le parti républicain. La note aurait pu ajouter que cette conduite est attaquée par tous les Espagnols, par tous les partis, et c'est la précision ce qui met nos intérêts en péril, non pas seulement nos intérêts matériels, mais encore ceux que les événements de 1870 nous ont fait défendre d'oublier, et, en particulier, notre influence morale en Espagne. »

« La note ajoute : « Quoi qu'il puisse être dit, la politique de notre gouvernement vis-à-vis de la crise espagnole peut se résumer d'un mot : Neutralité. » Franchement, la « neutralité » a-t-elle été sincèrement observée envers l'Espagne? »

« Il est possible qu'on puisse répondre affirmativement si l'on s'adresse au public et aux journaux de Paris ou à l'Assemblée de Versailles; mais quant à nous, qui vivons ici, au bord de l'Océan ou au pied des montagnes frontalières, et qui sommes témoins de ce qui s'y passe, jour par jour et heure par heure, nous persistons à croire le contraire. Notre tâche est bien difficile si nous voulons prouver que l'agence Havas est mal informée sur ce point, parce que tout de suite nous serons accusés de prendre le rôle de dénonciateurs. »

« Les 1,000 ou 1,200 familles espagnoles réfugiées sur le territoire français savent quelles sont les relations des autorités françaises et des autorités de leur pays; elles savent où se délivrent les passeports carlistes; elles connaissent le siège et la composition française de ce fameux comité de Bayonne qui est à la fois le ministère de la guerre, des finances et des affaires étrangères de S. M. le roi catholique! »

« Aussi, quand on dit aux Espagnols que le gouvernement de leur pays est un gouvernement de fait avec lequel on entretient des rapports de bon voisinage, il n'en est pas un qui ne se montre incrédule. »

« Durant la présidence de M. Thiers, malgré les recommandations faites à l'Administration politique et une certaine énergie de la part du commandement militaire, les préfets s'étaient montrés timides et réservés dans la répression de la contrebande carliste et de l'entrée en Espagne des armes et des munitions de guerre; cependant, cette répression, bien que mal appliquée, était à l'ordre du jour. »

« Aujourd'hui, on tient en assez haute estime le parti carliste pour l'honneur de la neutralité, en attendant mieux. »

« La situation n'est point cependant si désespérée pour le gouvernement républicain d'Espagne que les journaux légitimistes le prétendent. La vérité, c'est qu'à part quelques coups de main heureux, l'insurrection n'a pas eu un succès sérieux depuis la levée de boucliers du mois de novembre dernier. Elle s'est accrue en nombre dans le pays le plus favorable à la guerre de partisans, et cela à la faveur d'intérêts purement locaux qu'elle a associés à sa cause; mais, quant à constituer un véritable parti en Espagne, elle n'y est point parvenue malgré les soutèvements cantonnais du midi et l'indiscipline de l'armée. Cette occasion-là manquée, les carlistes ne la retrouveront plus. »

« Et c'est pour leur complaire ou les aider de déclarations sympathiques que nous allons exposer aux rançunes de tout un peuple irrité les entreprises industrielles de tout genre que nous avons fondées dans ce pays! Rien ne saurait être plus imprudent qu'une telle conduite. La meilleure manière d'assurer dans l'intérieur de l'Espagne la protection de nos « nationaux », c'est de ne pas compromettre les intérêts qui y motivent leur présence; c'est de ne pas révéler des souvenirs et des griefs que l'expédition de 1823 a laissés dans leur âme. »

### Les Juifs algériens dans le Maroc

Nous croyons devoir signaler, d'après une lettre adressée de Tanger, le 30 juillet, à l'*Echo d'Oran*, et reproduite par le *Monde de l'Algérie*, deux faits qui ne manquent pas de gra-

## FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 18 Août 1873.

LE

## Mystère d'Edwin Drood

Ch. DICKENS

### CHAPITRE II

LE DOYEN ET SON CHAPITRE

(Suite)

Il avait plu dans l'après-midi; un vent très-froid faisait frissonner la surface des petites flaques d'eau entre les pavés, et les grands ormes géants laissaient tomber comme une rosée de fleurs de leurs branches dépouillées; les feuilles mortes amoncelées autour des troncs et chassées par la bise volaient jusque dans le sanctuaire par la porte basse et volaient dont elles encombraient déjà le seuil; nos deux promeneurs les repoussèrent du pied et dégagèrent le passage; puis, l'un d'eux ferma la porte avec une grosse clef; l'autre tenait un livre de musique sous son bras.

— C'était M. Jasper, Tope? — demanda le premier à un troisième personnage qui avait l'air d'un serviteur d'église.

— Oui, monsieur le doyen.

— Il est arrivé tard.

— Oui, Votre Révérence. Je l'ai attendu. Il a été pincé...

— Dites pris, Tope, quand vous parlez à M. le doyen, insinue doucement le plus jeune des deux personnages qui ressemblaient aux cornelies.

Cette observation voulait dire : Il est permis de se servir d'expressions vicieuses avec les laïques et les bas clergé, mais pas lorsqu'on parle au doyen.

Tope, bedeau en chef, chargé de montrer la cathédrale aux sociétés de touristes, ne répondit que par un silence hautain à l'observation du personnage.

— Ou et comment M. Jasper a-t-il été pincé? — dit ainsi que vous le faisait observer M. Crisparkle, il est préférable de dire pris... pris... insinua le doyen.

— Pris, monsieur, répéta Tope par déférence.

— C'était sérieux, Tope?

— Très-sérieux. M. Jasper était si tant oppressé...

— Je ne dirais pas si tant, Tope, interrompit de nouveau M. Crisparkle, du même air qu'auparavant, ce n'est pas une locution convenable quand on s'adresse au doyen.

— Si oppressé, oui, le si suffit, dit le doyen, assez fiâté intérieurement de cet hommage de M. Crisparkle.

— La respiration de M. Jasper était donc si courte, reprit Tope en s'observant désormais, qu'il avait grand-peine à faire sortir sa note. Cet embarras est peut-être ce qui lui a causé le petit accès dont il a été pris ensuite... La mémoire de M. Jasper s'obscurcit.

Cette fois, Tope avait les yeux fixés sur M.

Crisparkle, comme pour le défer de trouver à reprendre à ce qu'il disait.

— Un étourdissement ou un éblouissement s'est alors emparé de lui, continua-t-il; je ne lui en ai jamais vu d'aussi singulier. Un verre d'eau qu'on lui a apporté l'a fait revenir... un verre d'eau!...

Tope répéta ces derniers mots d'un ton qui semblait dire :

— Je m'en suis bien tiré et je m'en tirerai bien encore.

— Et M. Jasper est parti tout à fait remis? demanda le doyen.

— Oui, Votre Révérence; tout à fait remis. Je suis heureux de savoir qu'il a trouvé son feu allumé, car la pluie a refroidi le temps; l'atmosphère de la cathédrale était humide ce soir, et M. Jasper grelottait.

Les trois hommes avaient les regards fixés sur une vieille maison de pierre qui fermait le cloître et sous laquelle on apercevait une grande arche cintrée servant de passage.

A travers les fenêtres garnies de barreaux on voyait briller un feu très-vif qui faisait paraître plus sombres les masses de lierre suspendues aux murailles.

Lorsque l'horloge de la cathédrale sonna l'heure, la bise apporta le bourdonnement produit par les vibrations des grosses cloches ébranlées.

La tour carrée, les niches et les statues mutilées du vieil édifice, tout trembla.

— Le neveu de M. Jasper est-il avec lui? — demanda le doyen.

— Non, monsieur, mais on l'attend. J'aperçois l'ombre de M. Jasper entre les deux fenêtres. Tenez, de ce côté, à la criée qui regarde la rue Haute. Le voici qui tire les rideaux.

— Très-bien! dit le doyen du ton un peu sec de l'homme qui veut couper court à une conversation trop prolongée. J'espère que le cœur de M. Jasper n'est pas trop absorbé par l'affection qu'il porte à son neveu. Nos affec-

tions, quelque loables qu'elles soient, dans ce monde de passage, ne doivent jamais nous occuper tout entiers; c'est à nous de les contenir. Mais la cloche me rappelle que l'heure de mon dîner est venue. Cet avertissement n'a rien qui me soit désagréable. Peut-être, monsieur Crisparkle, voudrez-vous bien, avant de rentrer chez vous, aller voir M. Jasper?

— Certainement, monsieur le doyen, et je lui dirai que vous avez la bonté de désirer savoir comment il se trouve à présent.

— Dites-le-lui... dites-le-lui. Certainement, je désire savoir comment il est, je le désire.

D'un air de bienveillante protection, le doyen souleva son chapeau avec autant de condescendance qu'en peut avoir un doyen de bonne humeur; puis il dirigea ses pas vers la salle à manger de la vieille maison de briques où il résidait avec M<sup>me</sup> la doyenne, M<sup>lle</sup> la doyenne et tout le doyen.

M. Crisparkle, chanoine mineur, avait de la beauté et surtout le teint frais, ce qu'il devait peut-être à l'habitude de se plonger la tête la première indifféremment ou chez lui dans sa cuvette, ou dehors dans la première eau claire qu'il rencontrait; c'était un homme diligent qui se levait avec l'aurore, grand travailleur, bon musicien classique, gai, bienveillant, d'un humour aussi facile qu'un enfant; M. Crisparkle, chanoine mineur, était au demeurant un brave homme, naïgère engagé dans les voies profanes, et qui devait sa position chrétienne actuelle à la protection d'un homme puissant dont il avait élevé les fils.

M. Crisparkle, chanoine mineur, se dirigea vers la vieille arche cintrée et entra dans la maison du châtre.

J'ai eu le regret d'apprendre par Tope que vous avez été indisposé, monsieur Jasper, dit-il en entrant.

— Oh! ce n'est rien... ce n'est rien...

— Vous avez l'air un peu las.

— En vérité? Eh bien, je ne le sens pas.

Tope exagéré les choses. Il entre dans ses habitudes de donner de l'importance à tout ce qui concerne la cathédrale, vous le savez bien.

— Je puis dire au doyen, car je viens sur son désir, que vous êtes tout à fait remis?

— Certainement, répondit Jasper avec un léger sourire; vous lui porterez aussi mes respects et mes remerciements.

— Vous attendez le jeune Drood.

— J'attends ce cher enfant d'un moment à l'autre.

— Ah! ah! sa venue vous fera plus de bien que celle d'un docteur, n'est-ce pas, Jasper?

— Plus de bien qu'une douzaine de docteurs. Car j'ai l'âme tendrement, et je n'aime pas les docteurs et tout ce qui sent les docteurs. Non... non... je ne les aime pas.

M. Jasper est un homme brun, de vingt-six ans, aux cheveux noirs et épais, très-soignés, et aux favoris brillants; il paraît plus vieux que son âge; sa voix est grave et bien timbrée; il est de haute taille, avec un beau visage à l'air un peu sombre.

Mais sa chambre est si triste!

Il vit dans l'ombre.

Le soleil répand rarement sa lumière sur le grand piano placé au fond de la pièce, sur le pupitre chargé de cahiers de musique, et sur le tableau achevé, représentant une jeune pensionnaire, qui est accroché au mur au-dessus de la cheminée.

Portrait charmant.

Les cheveux bruns et soyeux de la jeune fille sont noués avec un ruban bleu; sa beauté est remarquable, sauf un petit air impertinent de bouderie enfantine tout à fait au-dessous de son âge, et reproduit avec une visible intention comique.

Pas le moindre mérite artistique dans cette peinture si jolie, qui est pourtant une véritable croûte; seulement on y devine que le peintre a mis tout son esprit à chercher la ressemblance et qu'il doit l'avoir trouvée.

On dirait aussi qu'il a poursuivi cette recherche avec un petit sentiment de vengeance.

Jasper, dit M. Crisparkle, — nous ne vous aurons pas à la séance musicale qui a lieu tous les quinze jours, le mercredi, et qui pour ce soir; mais vous serez sans doute plus agréablement chez vous. Bonne nuit. Que Dieu vous comble de ses bénédictions!

... moi, pasteur, di... moi, avez-vous vu, avez-vous vu en Ma... Flora... à passer par ici?

fredonna Septimus Crisparkle, le révérend, en se dirigeant vers la porte.

Le révérend était toujours gai. Des exclamations et des compliments se firent entendre au pied de l'escalier.

M. Jasper préta l'oreille et bondit.

Un instant après, il serrait un jeune homme entre ses bras en s'écriant :

— Mon cher Edwin!

— Mon cher Jack! Que je suis heureux de vous voir!

— Quittez votre pardessus, cher enfant, et asseyez-vous dans votre coin. Vous n'avez pas les pieds humides?... Débarrassez-vous de vos bottes.

— Mon cher Jack, je suis aussi sec qu'un os de druide. Ne me dorlozet pas ainsi. Vous êtes un brave garçon, mais il n'y a rien que j'aime moins que d'être dorlozet.

Tout interdit d'être ainsi appelé à l'ordre, M. Jasper ne dit mot; il regardait le jeune homme, qui était son pardessus et ses gants.

Il y avait sur son visage un air d'affection jalouse, inquiète, mais si dévouée toutes les fois que ses regards embrassaient son jeune neveu...

(A suivre.)



ablement et ce journal le com de pied de l'a e...

Le nomma Billon, âgé de 7 ans, deman...

Cette nuit, vers 2 heures 1/2 du matin, un...

Une assez grande quantité de bois de len...

Hier matin, vers 9 heures, un commence...

L'état médical régnant n'est pas modifié...

Toujours beaucoup de diarrées et de dysse...

Les phisiques sont aussi très éprouvés...

Les fièvres éruptives sont peu nombreuses...

Voici quelques renseignements sur la futu...

Dans les vignes flées, les grappes qui on...

Nous lions dans le Bas-Vivarais :

Après son brillant succès au concours inter...

Bien que le programme de cette fête soit...

Plus tard, en 1872, au concours de Mont...

garçon de douze ans et une fille de 10 ans...

Ne voyant plus son père, il se jeta réso...

Le comité de cette fondation devant allou...

ny a plus rien à dissimuler. Nous n'avons...

Ce que nous voulons avant tout, nous disai...

Quo nous semblons les plus éloignés de nous...

Il y a plus que ce que on ne devrait être le...

Et ce à dire, comme on le répète autour de...

Non, nous n'établirons pas, entre ces deux...

Les améliorations désirables, nous les cher...

Et je parle de l'initiative privée; j'en ai p...

Elle ne nous a pas fait défaut au moment o...

Il semble aujourd'hui, qu'on a tout fait, tou...

Je sens bien que, dans ces cérémonies, nous...

C'est ailleurs, à l'école, que nos maîtres e...

D'un autre côté, j'en suis convaincu, aujour...

Je sens bien que, dans ces cérémonies, nous...

C'est ailleurs, à l'école, que nos maîtres e...

D'un autre côté, j'en suis convaincu, aujour...

abdiement aux pieds du comte de Chambo...

Je vous ai rapporté certains bruits relatifs...

Fondation Bamberger

pour le professorat des Ecoles supérieures

de commerce en France.

Le comité de cette fondation devant allou...

DECES

Monsieur Léon FOURNIER est décédé

au château de Louche, près Macon, le 10 août,

à l'âge de 65 ans.

Ses amis et connaissances sont priés de re...

La messe du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie ou...

M. Valantin, président de la Société, se lève

et prononce le discours suivant :

Mes chers enfants,

Je n'ai point accepté cette année sans réserve

l'honneur trop souvent répété de vous entrete...

J'aurais vivement désiré qu'un autre se fût

chargé de vous adresser le petit discours d'usage

qui, tombant toujours de la même bouche à pa...

très agréable, car nous sommes tous réunis

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

Or, qu'attendre d'un esprit qui, attaché à l'a...

Je n'ai plus qu'à vous dire que la Fontaine a dit :

la diversité plait, c'est dans l'esprit.

DERNIERES DEPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES.

Paris, 17 août, 8 h. 50 soir.

M. Thiers est arrivé hier à Lucerne; la récep...

Grand concours de population. Sérénade dans la soirée.

Vienne, 17 août.

M. de Laboullierie est arrivé; il restera demain.

Le nouveau Fremdenblatt nous apprend que dans le 13<sup>e</sup> groupe des machines les exposants français ont obtenu 6 diplômes d'honneur, 41 médailles de progrès, 37 médailles de mérite et 42 diplômes de distinction.

Constantinople, 17 août.

Le shah est arrivé à midi aux Dardanelles. La traversée s'est faite avec un fort vent.

Le shah n'a aucunement souffert, il partira dans la soirée, de manière à être à Constantinople demain matin à 11 heures.

Madrid, 17 août.

Les Cortès ont approuvé définitivement le projet relatif à 80,000 hommes de réserve par 173 voix contre 95.

A la suite d'une entrevue qui a eu lieu aujourd'hui, on espère que l'accord se fera entre la commission des Cortès, le ministre des finances et les porteurs de bons au sujet du projet relatif au déficit.

Les insurgés de Carthagène ont ouvert le bague à une armée de 1,500 forçats.

Les autorités de Bilbao ont résolu d'appeler des officiers d'artillerie étrangers par suite du refus des officiers espagnols.

Selon des documents officiels, les carlistes ont en Espagne 26,000 fantassins, 450 cavaliers et 17 canons, dont 10 pris sur les troupes et 7 importés.

Un coup de canon parti du fort de Carthagène a causé des avaries graves à un vapeur bloquant son port et l'a obligé d'abandonner le blocus.

Librairie HACHETTE ET Co boulevard St-Germain, 79, Paris

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 franc.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 27<sup>e</sup> fascicule, DEN a DES, est en vente.

DEPÊCHES D'HIER

SOIR. — 3 HEURES.

Paris, 17 août, 7 h. 50, mat.

L'Officiel publie la ratification du traité de commerce entre la France et la Belgique, échangée le 14 août.

Il publie aussi une circulaire de M. Deseilligny relative aux questions des chemins de fer portées devant les conseils généraux.

Autre correspondance.

Paris, 17 août.

M. Albert Grévy. M. Grévy est venu, comme d'habitude le plupart des membres du bureau de la gauche ont cru devoir le faire, pour assister aux séances du comité de direction. Il reparaitra probablement aujourd'hui pour le Doubs.

Je ne vous envoie ce détail que pour vous montrer que nous ne sommes pas si inquiétés par plus qu'il ne convient des intrigues des monarchistes, ne venant pas moins activement sur les intérêts de la République et prennent les précautions nécessaires pour les sau-

Nouvelles du Matin

Paris et Versailles

PARIS Correspondance particulière du Journal de Lyon. 17 août 1873. Une dynastie tombe, une dynastie se lève; pendant que les princes d'Orléans

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES

Table with columns for 'ACTIF' and 'PASSIF' showing financial figures for the Banque de France and its branches.

Table titled 'SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE' showing assets and liabilities with various sub-headers like 'Capital de la Banque' and 'Bénéfices en addition au capital'.

Certifié conforme aux écritures: Le gouverneur de la Banque de France, ROULAND.

Table titled 'BALLOTS PERES' showing exchange rates for various currencies and locations like Havre, Calmes, and London.

Table titled 'BALLOTS PERES' showing exchange rates for various currencies and locations like Havre, Calmes, and London.

BULLETIN COMMERCIAL

Textual report on market conditions, including prices for cotton, sugar, and other commodities.

Le Papier Patrie

Advertisement for 'Le Papier Patrie' paper, highlighting its quality and availability.

L'AMI de L'HOMME

Advertisement for 'L'AMI de L'HOMME' medicine, claiming to cure various ailments.

UN PRÊTRE

Advertisement for a priest's services, mentioning his location and the types of services offered.

LABORATOIRE DE LYON

Advertisement for a laboratory in Lyon, offering chemical analysis and other scientific services.

DENTISTES AMÉRICAINS

Advertisement for American dentists in Lyon, listing their names and practice locations.

INSTITUTION GÉGO

Advertisement for 'INSTITUTION GÉGO', a school or educational institution.

DOCTEUR MOURGUE

Advertisement for Dr. Mourgue, a dentist or medical professional.

CHIEN D'ARRÊT

Advertisement for a dog, possibly a breed used for hunting or guarding.

A LOUER DE SUITE

Advertisement for rental properties, including an apartment with two rooms.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Legal notice regarding the estate of Me Terme, including details of the will and heirs.

PARCELLE DE VIGNE

Advertisement for a vineyard parcel, providing details on its location and size.

VENTE

Advertisement for a public sale or auction, detailing the items to be sold.

IMMEUBLES

Advertisement for real estate, including descriptions of buildings and land.

EAUX MINÉRALES

Advertisement for mineral waters, highlighting their health benefits.

VENTE FORCÉE

Advertisement for a forced sale, detailing the reasons and terms of the sale.

A VENDRE un cheval

Advertisement for a horse for sale, providing details on its breed and age.

A LOUER bureaux de tabac

Advertisement for a tobacco shop for rent, including details on the location.

MIGRAINE

Advertisement for a remedy for migraines, describing its effectiveness.

EAUX MINÉRALES

Advertisement for mineral waters, highlighting their health benefits.

TARNAVASSI

Advertisement for Tarnavassi, possibly a brand of goods or services.

ON DEMANDE

Advertisement for a job or service, detailing the requirements.

DEPURATIF DU SANG

Advertisement for a blood-purifying medicine, describing its uses.

UNE DEMOISELLE

Advertisement for a young woman, possibly for a position or marriage.

UN HOMME

Advertisement for a man, possibly for a position or marriage.

UN ALSACIEN

Advertisement for an Alsatian, possibly for a position or marriage.

UNE DAME

Advertisement for a woman, possibly for a position or marriage.

VENTE sur licitation

Advertisement for a public auction, detailing the items and terms.

UNE VASTE HABITATION

Advertisement for a large house for sale or rent, including details on its features.

ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE

Advertisement for the Central Lyonnais School, providing details on its curriculum.

TARNAVASSI

Advertisement for Tarnavassi, possibly a brand of goods or services.

A vendre

Advertisement for a property or business for sale, including details on the location.

EAU de MÉLISSE

Advertisement for melissa water, highlighting its medicinal properties.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Advertisement for a mixed navigation company, listing routes and schedules.

PAQUEBOTS A VAPEUR POUR L'ALGERIE

Advertisement for steamships to Algeria, providing details on the service.

Table titled 'BOURSE DE PARIS' showing stock market data for various companies and bonds.

Table titled 'COURS OFFICIEL DES SOIES DU 16 AOUT 1873' showing official prices for silk from various regions.

Table titled 'DÉPARTS DES TRAINS' showing train departure schedules for various routes.

Footer text containing publication information, contact details, and a signature.